

INFO

RAPIDE



Rungis, le 29 janvier 2025

Relevé de décision de la CPPNI Transport Sanitaire du lundi 27 janvier 2025 :

4 points à l'ordre du jour :

- NAO
- Validation courrier (DEA)
- Questionnaire enquête
- Questions diverses

1. NAO

Lors de cette première réunion de négociation, l'ensemble des organisations patronales sont venues les mains dans les poches n'ayant ni de mandat pour la revalorisation des taux horaires conventionnels, ni pour nos autres revendications.

Elles se réfugient derrière l'incertitude politique et le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) qui n'a pas encore été voté.

La délégation de la CFDT a immédiatement réagi, affirmant que, la rémunération des salariés du secteur ne doit pas servir de variable d'ajustement et attend fermement des propositions sérieuses pour la prochaine réunion prévue le 20 mars 2025 à 9h30.

2. Validation courrier (DEA)

Un courrier a été approuvé et sera envoyé au ministre chargé des Transports ainsi qu'à la ministre du Travail et de la Santé, demandant à ce que la qualification du Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) soit réhaussée du niveau 3 (CAP, BEP) au niveau 4 (Baccalauréat).

3. Questionnaire enquête

Un questionnaire est en cours de création concernant la mise en œuvre de l'accord du 16 juin 2016, afin d'identifier des points d'amélioration au sein des entreprises.

4. Questions diverses

Absence de questions diverses.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

Jean-Louis **SCHAMBER**
06 78 23 64 38

Jean-Yves **BONY**
06 81 70 86 73

